

ECOLE de Collonges  
75 place du champ de Foire  
01550 COLLONGES

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE  
du 15 février 2024**



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. NOALLY			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : G. CHATEL	X		
Maire de la commune : M. Perreal	X		
1 <sup>ère</sup> adjointe : Mme Morel	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Jomand	X		
Mme Duchêne	X		
Mme Boufassa	X		
Mme Favre	X		
M. Boissinot	X		
Mme Argaud-Konate	X		
Mme Habauzit	X		
Mme Jourdan	X		
Mme Pizot		X	
Mme Chevallier		X	
Mme Roche		X	
Mme Palkovics	X		
Mme Verdier	X		
Mme Baroni	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Faravelli	X		
Mme Seng	X		
Mme Marmelat	X		
M. Bairi	X		
Mme Boujida	X		
Mme Chassagne	X		
Mme Lappe	X		
M. Dorseuil		X	
Mme Druelle			
Mme Gonçalves	X		
Mme Fontaine		X	
Mme Gauroy-Martin		X	
Mme Malingre		X	
M. Motte	X		
Mme Lanet	X		
M. Cartaux		X	
Mme El Ghazouani		X	
Mme Bailly		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : Mme Montbarbon, psychologue scolaire	X		
ATSEM Mme Robyn	X		
ATSEM Mme Verney	X		

Procès-verbal établi le 04/03/2024.

Le président, directrice de l'école  
G. Chatel

Le secrétaire, professeur des écoles  
D. Argaud-Konate

## Déclaration liminaire de Monsieur le Maire de Collonges

Monsieur le Maire rappelle que les oui-dire nuisent. Aucune subvention n'a été refusée par la Mairie pour le financement de la sortie des cycles 3.

Monsieur le Maire affirme son attachement à l'équipe pédagogique et aux projets des enseignants. Il réinscrit son engagement auprès de l'école. Le financement du transport pour les séances de piscine des cycles 3 n'a posé aucun souci auprès du conseil municipal.

Monsieur le Maire réaffirme sa disponibilité auprès des collongeois plutôt que les réseaux sociaux.

Face aux difficultés de recrutement de personnel pour l'entretien de l'école du centre, la mairie a engagé une société de nettoyage.

Le changement du portail de l'école du centre coûterait environ 40 000€. Un devis pour l'équiper d'un visiophone a été reçu en mairie.

Une solution de blocage des portes des classes est également à l'étude pour la rentrée 2024.

Les parents délégués se demandent si une meilleure communication entre la mairie, le Sou et les enseignants de l'école ne permettrait pas un meilleur climat scolaire.

Ces soucis via les réseaux sociaux créent une image dommageable pour la commune.

## Reconduction de l'organisation du temps scolaire

Le conseil d'école vote à l'unanimité la reconduction de l'organisation du temps scolaire actuel pour les 3 années scolaires prochaines.

## RASED de Collonges (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Intervention de Mme Montbarbon, psychologue scolaire à l'Education Nationale. Le réseau de Collonges se compose de deux personnes : une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée. Le réseau couvre plusieurs écoles entre Léaz et Thoiry : 2000 élèves environ. L'enseignante spécialisée est Mme Badet, actuellement en arrêt maladie.

Le RASED reçoit les demandes des enseignants pour un élève qui a des difficultés à l'école : handicap et difficulté scolaire. Le travail se fait en collaboration avec les familles.

Le RASED prend en charge les élèves en situation de handicap (bilans) et les élèves qui sont orientés vers les enseignements adaptés du second degré (SEGPA).

Mme Montbarbon rappelle le nombre important d'élèves du réseau de Collonges à couvrir. Elle remercie la mairie et l'équipe de l'école pour les locaux et l'accueil en début d'année scolaire.

Monsieur le Maire souhaite des explications sur les aides à l'école (AESH). Mme Montbarbon explique que ces moyens sont attribués en compensation d'un handicap par la MDPH de l'Ain après constitution d'un dossier. L'accompagnement peut être individuel ou mutualisé.

Monsieur le Maire souhaiterait qu'il y ait davantage d'aides (humaines) pour les enfants en classe.

Mme Montbarbon rappelle le rôle d'accompagnement des familles pour le parcours de l'enfant. Le Pays de Gex est sous-doté en matière de professionnels de rééducation : psychomotriciens, orthophonistes et professionnels de santé.

## Projet d'école

Lecture de la fiche n°2 concernant le projet d'école. La lecture des 4 axes et des priorités retenues par l'école est faite à l'ensemble du conseil d'école.

## Avancée du projet NEFLE

Une commission a commencé l'étude du projet le 06/02. Pour l'instant, il ne peut être validé car il n'est pas encore complet : il manque des devis et les plans ainsi que tous les devis de l'aménagement de l'école maternelle.

La commission se réunit tous les mois. Il n'y a pas de limite de temps. Le projet doit préciser ce qui relève des compétences municipales et ce que le fond d'investissement peut financer.

Tous les devis supérieurs à 40 000€ doivent faire l'objet d'un appel d'offres. Monsieur le Maire rappelle le fonctionnement des appels d'offres et l'attribution d'un marché.

Mme Lanet expose les projets d'aménagement des cours de récréation suite aux propositions des élèves et aux différentes réunions avec eux.

Les parents délégués proposent également leur aide en fonction de leurs différents métiers, par exemple dessiner les projets d'aménagement.

Mmes Lanet et Chatel précisent que la commission attend des objectifs pédagogiques et psychomoteurs explicites pour chaque aménagement.

C'est un projet pluriannuel qui s'inscrit dans la réhabilitation de l'école du centre (toit, huisseries).

La question de la surveillance des « nouvelles cours aménagées » est posée par les parents d'élèves : l'aménagement a été prévu pour permettre une surveillance efficace. De plus, les élèves « occupés » dans un espace aménagé génèrent moins d'incidents et d'accidents.

Les personnes qui souhaitent proposer leur aide pour ce projet sont bienvenues. (envoyer un mél à l'école).

## Projets sportifs

10 séances de natation pour les cycles 3 (CM1-CM2) sont réservées. Ces 75 élèves se rendront à la piscine de Saint Genis tous les matins du 23 mai 2024 au 08 juin 2024. Le transport (5400€) est financé par la mairie. Le Sou finance les entrées intégralement.

L'école a reçu un kit sport du ministère à destination des élèves du CP au CM2. Il se compose entre autres, d'un ballon de foot inclusif, de chasubles, de foulards, de plots, balises, poids, sifflet, chronomètre, haies, volants, cordes à sauter.

Les sorties raquettes à Cuvéry se sont transformées en randonnées sur le plateau faute d'enneigement. Le coût de ces sorties intégralement financées par le Sou sera donc moindre car il n'y aura pas de raquettes à louer. Le coût / élève est d'environ 22€, financé par le Sou.

## Demandes des enseignants pour le budget municipal 2024

Différents échanges ont déjà eu lieu quant à la préparation de ce budget entre l'école et la mairie. Les demandes suivantes sont formulées :

Installation d'un deuxième téléphone au premier étage de l'école du centre. Monsieur le Maire pense changer l'ensemble de la téléphonie.

Visiophone avec au moins un rappel dans les deux bâtiments : le devis a été réceptionné en mairie. Il sera soumis au vote du conseil municipal.

Création de placards pour ranger le matériel de sport dans l'ancienne classe n°2 : sera réalisé par la mairie.

Demande d'un logiciel partagé entre les enseignants, les services périscolaires et les parents. Le devis sera soumis au vote du conseil municipal.

Sécurisation des accès aux bâtiments : point déjà évoqué plus haut avec le changement du portail de l'école du centre et l'installation de visiophones.

Panneaux d'affichage afin que les élèves puissent exposer leurs travaux dans l'école.

Les parents d'élèves s'inquiètent du temps que pourraient prendre ces travaux. S'ils sont votés, ils seront réalisés pendant les périodes de vacances.

## Enveloppe du Sou des Ecoles

Les parents d'élèves souhaitent des informations quant à l'utilisation des enveloppes attribuées par le Sou des Ecoles aux classes à hauteur de 500€/ classe.

Les enseignants informent le conseil de l'achat de séries de romans de littérature jeunesse et d'albums, de dictionnaires « junior ». Les enseignantes de l'école du bas ont commandé des « tableaux bavards » qui seront prochainement réceptionnés. Toutes les classes n'ont pas encore utilisé l'enveloppe attribuée et le feront d'ici la fin de l'année scolaire.

Le conseil d'école est clos à 19h30.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 13 juin 2024.